



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue – INDRE-ET-LOIRE

SESSION DU 05 JANVIER 2026

A Tours, le 08/01/2026

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000597716	TAXI	ADMISSIBLE
0000599721	VTC	ADMISSIBLE
0000595948	TAXI	ADMISSIBLE
0000581306	TAXI	ADMISSIBLE
0000579225	VTC	ADMISSIBLE
0000592894	TAXI	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU

